



UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de l'Agora 91034 EVRY CEDEX

Tél : 01.60.78.15.57 - Fax : 01.60.77.96.94
E-Mail : udfo91@gmail.com - Site : www.udfo91.fr

Evry-Courcouronnes, le 19 mars 2020

LETTRE OUVERTE REALISEE PAR LES MEMBRES DU BUREAU DE L'UNION DEPARTEMENTALE FO DE L'ESSONNE ET AVEC LA COLLABORATION DES SYNDICATS FO DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA SANTE, DES TERRITORIAUX, DES COMPAGNIES DE BUS, DE TRANSPORT EN COMMUN ET LOGISTIQUE, DE LA GRANDE DISTRIBUTION, DES SERVICES A LA PERSONNE, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SECURITE SOCIALE DE L'ESSONNE.

CLC/KE 0062-2020

Objet : CORONAVIRUS en Essonne

Monsieur le Préfet de l'Essonne,

Nous avons été réunis à la DIRECCTE de l'Essonne le 6 mars à propos du CORONAVIRUS. Un panel de représentants de différentes administrations y étaient présents, DIRECCTE, médecin contrôleur, ARS, DGFIP et autres. Les organisations syndicales patronales, CCI et les organisations syndicales salariales étaient présentes également.

Lors de cette réunion, nous avons soulevé quelques problèmes importants qui nous remontaient de nos délégués dans les entreprises du secteur privé, puisque le secteur public ne relève pas de la DIRECCTE.

Dans les transports en commun, secteur qui était mobilisé depuis une semaine à propos des risques et inquiétude des salariés des entreprises du réseau urbain et interurbain dont une grande partie sont sous l'enseigne TRANSDEV et KEOLIS (SNCF) ; des organisations syndicales, dont FO, ont déposé des droits d'alerte et des salariés ont fait valoir leur droit de retrait pour obtenir :

- des gants, du liquide hydro-alcoolique,
- des masques,
- des lingettes désinfectantes,
- la possibilité de ne plus avoir de contact avec les liquidités,
- une protection (vitre plexiglass) pour diminuer la proximité avec les usagers,
- Sans oublier du savon et bien entendu l'accès à des sanitaires sur leurs lignes. Trop de lignes sont démunies de sanitaires, aux départs comme aux terminaux (ce qui engendre de nombreux problèmes d'hygiène et rend difficile les conditions d'exercice).

À ce jour, tout n'est pas réglé.

Pour les personnes isolées travaillant à domicile et ou se déplaçant à domicile, nos inquiétudes ont été formulées par quatre fois, une fois par FO et les trois autres par 3 autres organisations syndicales, et par quatre fois, nous avons obtenu une réponse pour « botter en touche » qui concernait uniquement les professionnels de la Santé. Les publics que nous avons ciblés sont : les assistants maternels, les aides à domicile, les aides ménagères, les auxiliaires de vie... Des personnes qui sont parfois organisées dans des structures associatives et autres, pour le reste, certaines n'ont que le particulier-employeur comme contact régulier. Ces salariés du droit privé sont exposés et exposent de nombreuses personnes dont certaines sont extrêmement fragiles, du fait de leurs circulations ou des contacts multiples avec les parents, les enfants, les malades, les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées... et leur famille. Que fait-on pour eux concrètement en matière de prévention, de formations et d'équipement pour diminuer les risques ?

De plus **le secteur du commerce alimentaire** voit ses salariés extrêmement inquiets, par les risques sanitaires et par le comportement anxiogène des clients. Les caissiers ne sont pas formés à cela et c'est bien leur santé physique et mentale qui est en jeu.

Pour améliorer leur situation, il nous paraît nécessaire :

- D'embaucher du personnel supplémentaire pour compenser la surcharge de travail et les absences éventuelles.
- De déployer un service de sécurité adapté aux mesures de flux clients pour faire face à d'éventuelles incivilités de clients
- De mettre en place des mesures de distance et de maîtrise des flux clients.
- De mettre à disposition de chaque salarié des gants, du gel hydro-alcoolique et des masques en quantité suffisante.
- De mettre en place une organisation du travail plus adaptée avec des horaires décalés permettant aux salariés des rayons de limiter le contact avec les clients.
- De suspendre les services non-alimentaires n'ayant pas un caractère d'utilité publique.
- De prioriser l'utilisation des caisses automatiques avec renfort de personnel afin de limiter l'exposition des caissiers.

Pour **la fonction publique** en Essonne :

Dans les hôpitaux, nous avons constaté, y compris dans les services de soins, un manque important de masques FFP2. Le syndicat FO de l'hôpital Joffre Dupuytren a alerté sur cette situation scandaleuse après qu'un patient ait toussé au visage des aides-soignants et infirmières et que ceux-ci n'avaient pas de masques adaptés. Les personnels de cet hôpital ont demandé à exercer leur droit de retrait ainsi que des mesures de dépistage pour tous les agents et des masques FFP2 en nombre suffisant (qu'ils ont estimé à 10.000 par semaine). L'UDFO soutient pleinement ces demandes légitimes et vous demande d'intervenir pour qu'elles soient satisfaites au plus vite.

Dans les mairies, nos représentants FO (Linas, Evry...) ont dû exiger la tenue de CHSCT d'urgence pour des personnels ATSEM et des animateurs que l'on faisait venir sans assurer leur sécurité ou juste pour qu'ils assurent leur volume horaire alors qu'il n'y avait pas de besoin réel. L'UD soutient leur demande que toute contamination soit déclarée imputable au service.

Dans les établissements scolaires, il a été demandé aux enseignants et aux agents municipaux d'accueillir 550 enfants de soignants ce mardi dans nos écoles (530) et collèges (20).

Les services de la DSDEN91 ont confirmé dimanche à nos responsables de la FNEC FP-FO qu'aucun matériel de protection (masques, gants) ne serait mis à disposition de ces personnels qui sont exposés à des enfants plus susceptibles que les autres de transmettre le virus, étant donné la profession de leurs parents ! Des enfants souvent très jeunes qui ne peuvent pas respecter les gestes barrières, ni les distances de sécurité.

Pour limiter au maximum les risques de contamination des personnels et des enfants, l'UDFO vous demande d'intervenir auprès des entreprises employant les conjoints de soignants pour qu'elles les autorisent à rester chez eux pour garder leurs enfants.

De plus, cela fait des années que les enseignants alertent quand à l'absence de savon et de serviettes jetables dans les écoles, collèges et lycées alors que c'est une consigne de base pour lutter contre la grippe saisonnière, le rhume et la gastro-entérite. Il n'y a pas suffisamment de gel hydro-alcoolique fourni pour suppléer à ce manquement habituel. La DSDEN91 n'est pas même capable de dire si les personnels sur place ont une santé assez solide pour survivre en cas d'infection puisqu'elle n'a fait passer aucune visite médicale à ses agents depuis des années. Pas même les visites médicales obligatoires pour les personnels dits « à risque » qu'elle ne sait d'ailleurs pas répertorier comme indiqué par le secrétaire général lors du CHSCT de l'Éducation Nationale du 12 mars. Pire encore les masques stockés dans les infirmeries des collèges et lycées de l'Essonne ont été réquisitionnés pour l'hôpital alors que ce ne sont pas des masques FFP2 conçus pour une protection optimale des personnels soignants.

C'est toute l'importance qui est apportée aux vies des personnels de l'Éducation Nationale, de la Territoriale et de la Santé qui assurent chaque jour la sécurité des Essonnien ?

Des établissements et écoles sont réquisitionnés pour accueillir les enfants de soignants mais pouvez-vous nous dire quelle usine avez-vous réquisitionnée pour qu'elle assure la production des masques nécessaires à la sécurité des agents de la fonction publique ? À quel moment ceux-ci seront-ils disponibles ? Nous venons d'apprendre par nos adhérents que 16.000 masques seraient livrés dans les prochains jours dans certains établissements scolaires. Pouvez-vous nous le confirmer de manière officielle ? Si c'est bien le cas, cela doit être fait partout où le public continue d'être accueilli et en nombre suffisant.

Même question pour les respirateurs, qui, au vu de l'épidémie prévue par vos services, seront en nombre insuffisant pour tous les malades qu'il ne manquera pas d'y avoir si vous ne protégez pas les salariés Essonnien sur le terrain ? Et là aussi, à quel moment avez-vous prévu de les livrer ? N'attendez pas le pic de la crise sanitaire pour mettre en place les moyens nécessaires.

Nous nous félicitons que dans des moments de crises, le Gouvernement et les responsables politiques locaux se rendent compte de l'utilité des services publics et de la protection sociale. En ce qui nous concerne ce constat renforce notre détermination à défendre la République Sociale et nous espérons que chacun pourra en prendre conscience au plus haut niveau, et apportera les moyens nécessaires pour la renforcer et non la remettre en cause.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations



Christophe LE COMTE
Secrétaire Général de l'UD FO 91

Copie à :

- La DIRECCTE de l'ESSONNE
- L'Agence Régionale de la Santé
- La DSDEN91
- Le Conseil Départemental
- Les organisations syndicales patronales et salariales